

OPÉRATRICE OU OPÉRATEUR – STATION DE TRAITEMENT D'EAU

LA FONCTION :

Le travail consiste à effectuer les opérations nécessaires au traitement de l'eau et à assurer le bon fonctionnement des installations et équipements des stations de traitement d'eau ainsi que des postes de pompage sur les réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville.

PROFIL RECHERCHÉ :

Vous détenez un DEP en conduite de procédés de traitement de l'eau ou un DEC en techniques de l'assainissement de l'eau ou un AEC en techniques de gestion des eaux ou toute autre formation reconnue par la réglementation en vigueur.

À votre habileté à manipuler et à opérer efficacement les différents équipements s'ajoute un bon sens de l'observation, de la minutie et de la précision. Vous êtes reconnu pour votre sens de l'initiative et des responsabilités dans le cadre de vos fonctions et vous avez de la facilité à travailler seul ou en équipe.

Vous possédez un permis de conduire de classe 5 valide.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le mandat initial est d'une durée de dix-huit (18) mois renouvelable selon les besoins. Le taux horaire se situe entre 19,83 \$ et 28,33 \$, selon l'expérience. L'horaire de travail est de 40 heures par semaine et s'effectue de jour, de nuit et de fin de semaine, en rotation sur un cycle de 8 semaines.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

Visitez la section « Emplois » de notre site Internet d'ici le **7 mai 2017**.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.